



Plateforme Familles  
04 76 76 38 38 (8h-14h)  
kiosque@grenoble.fr

## FORMULAIRE RESTAURATION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE POUR LES FACTURATIONS ALTERNÉES

**A DEPOSER DANS UNE MAISON DES HABITANTS**  
Un avis de dépôt vous sera remis par l'agent.  
**Une confirmation vous sera envoyée après  
traitement du dossier.**

Numéro du foyer :

*A renseigner si vous le connaissez*

**Réservé à l'Administration**

Code enfant :

Date :

Lieu / Agent : /

La demande de facturation alternée faite par un des responsables légaux s'applique obligatoirement au deuxième. Les responsables de l'enfant s'engagent donc à être d'accord. En cas d'opposition, il conviendra de transmettre le jugement ou une attestation co-signée par chacun précisant les modalités de garde et de répartition des frais afférents à l'éducation de l'enfant ; à défaut l'inscription sera suspendue.

DATE DE DEBUT SOUHAITEE : \_\_\_\_\_

### Informations sur l'ENFANT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : | | | | | | | | | | Sexe :  Masculin  Féminin

Ecole fréquentée 2019-2020 : \_\_\_\_\_

PAI temps scolaire\*  PAI repas scolaire\*  Allergie alimentaire sans PAI en place \*

*\*L'inscription à la restauration sera validée dans le cadre d'un PAI : prendre contact avec le service de santé scolaire. Pour les PAI en cours, il convient également de faire des démarches pour le renouvellement.*

### Coordonnées de la famille

|                     | Responsable légal  |
|---------------------|--|
| Nom et prénom       |  |
| Situation familiale | <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié.e <input type="checkbox"/> Pacsé.e <input type="checkbox"/> En couple<br><input type="checkbox"/> Divorcé.e <input type="checkbox"/> Séparé.e <input type="checkbox"/> Veuf.ve |
| Qualité             | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autres : .....  |
| Adresse             |  |
| Téléphone portable  | <i>Des informations pourront être transmises par SMS (info grève)</i>  |
| Téléphone fixe      |  |
| Adresse mail        | <i>Des informations pourront être envoyées (menus, activités, ...)</i>   |

Nom et prénom du 2ème responsable légal : \_\_\_\_\_

### Ressources prises en compte pour l'application des tarifs

Le calcul des tarifs est basé sur le quotient familial c'est pourquoi, vous devez fournir au choix une des pièces suivantes :

- Une attestation de quotient familial CAF (ou MSA) N° allocataire | \_\_\_\_\_ |
- le dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer, afin qu'il puisse être calculé par le service
- Si vous ne souhaitez pas fournir de justificatifs, vous acceptez le tarif maximum

**Cas Particuliers** : Si vous ne résidez pas sur la commune, vous pouvez, éventuellement, bénéficier du tarif Grenoblois dans les cas suivants, en fournissant le justificatif correspondant:

- ULIS  UPE2A  CHA Musique  Autre parent habite Grenoble  Employé(e) MAIRIE ou CCAS



Rappel de l'enfant concerné : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

## ABONNEMENT A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Type de REPAS : ☞ un seul choix possible, obligatoirement identique pour les 2 parents

Classique  Sans PORC  Sans VIANDE  Panier Repas\*

\*L'inscription à la restauration sera validée dans le cadre d'un PAI : prendre contact avec le service de santé scolaire.

Type d'ABONNEMENT: Attention : si un parent choisit ou est obligé d'être en prépaiement, les deux parents seront en prépaiement.

STANDARD-REGULIER ☞ indiquez obligatoirement les jours que vous souhaitez commander pour l'année scolaire.

lundi  mardi  jeudi  vendredi

STANDARD-OCCASIONNEL ☞ Vous commanderez les repas selon vos besoins.

PRÉPAIEMENT ☞ Vous achetez les repas, à l'avance, auprès d'une Maison Des Habitants.

## ABONNEMENT AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES

☞ indiquez obligatoirement les jours de fréquentation de votre enfant sur votre temps de garde, en cas de partage sur une semaine, c'est la fréquentation effective de l'enfant qui sera retenu pour l'enregistrement du forfait et la facturation.

|  | Lundi  | Mardi  | Mercredi | Jeudi  | Vendredi   |
|--|--|--|----------|--|--|
| Accueil du matin (gratuit)   |  |  |          |  |  |
| Accueil du midi (gratuit)  |  |  |          |  |  |
| Accueil du soir<br><input type="checkbox"/> 1 soir (gratuit)<br><input type="checkbox"/> 2 soirs (gratuit)<br><input type="checkbox"/> 3 soirs (payant)<br><input type="checkbox"/> 4 soirs (payant) | <input type="checkbox"/> Animation<br><input type="checkbox"/> Aide aux leçons | <input type="checkbox"/> Animation<br><input type="checkbox"/> Aide aux leçons |          | <input type="checkbox"/> Animation<br><input type="checkbox"/> Aide aux leçons | <input type="checkbox"/> Animation<br><input type="checkbox"/> Aide aux leçons |

**A partir du CP uniquement** : j'autorise mon enfant à partir seul le soir  oui,  non

## Personnes à contacter en cas d'urgence et autorisées à venir chercher l'enfant

| Nom | Prénom | N° de téléphone | Age si mineur | A contacter en cas d'urgence | Autorisée à venir chercher l'enfant |
|-----|--------|-----------------|---------------|------------------------------|-------------------------------------|
|     |        |                 |               |                              |                                     |
|     |        |                 |               |                              |                                     |
|     |        |                 |               |                              |                                     |

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, certifie l'exactitude des informations fournies et :  
autorise le directeur de l'école à remettre l'enfant à l'animateur de la Ville de Grenoble.  
m'engage à prendre en charge les frais et à transmettre toute modification de situation (allergies, adresse, départ de l'école...) à la Plateforme Familles dans les plus brefs délais.  
transmets le calendrier de répartition de garde.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement, disponible sur l'Espace Kiosque, [www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr) et dans les Maisons Des Habitants

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

**Protection des données personnelles** : la Ville de Grenoble vous informe que les données personnelles recueillies pour l'inscription à la restauration scolaire et aux activités périscolaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Plateforme Famille, responsable du traitement administratif des données. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement pour motif légitime ([kiosque@grenoble.fr](mailto:kiosque@grenoble.fr) ou [dpo@grenoble.fr](mailto:dpo@grenoble.fr)).